

Mercredi invite Bourassa à sortir de l'ombre

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

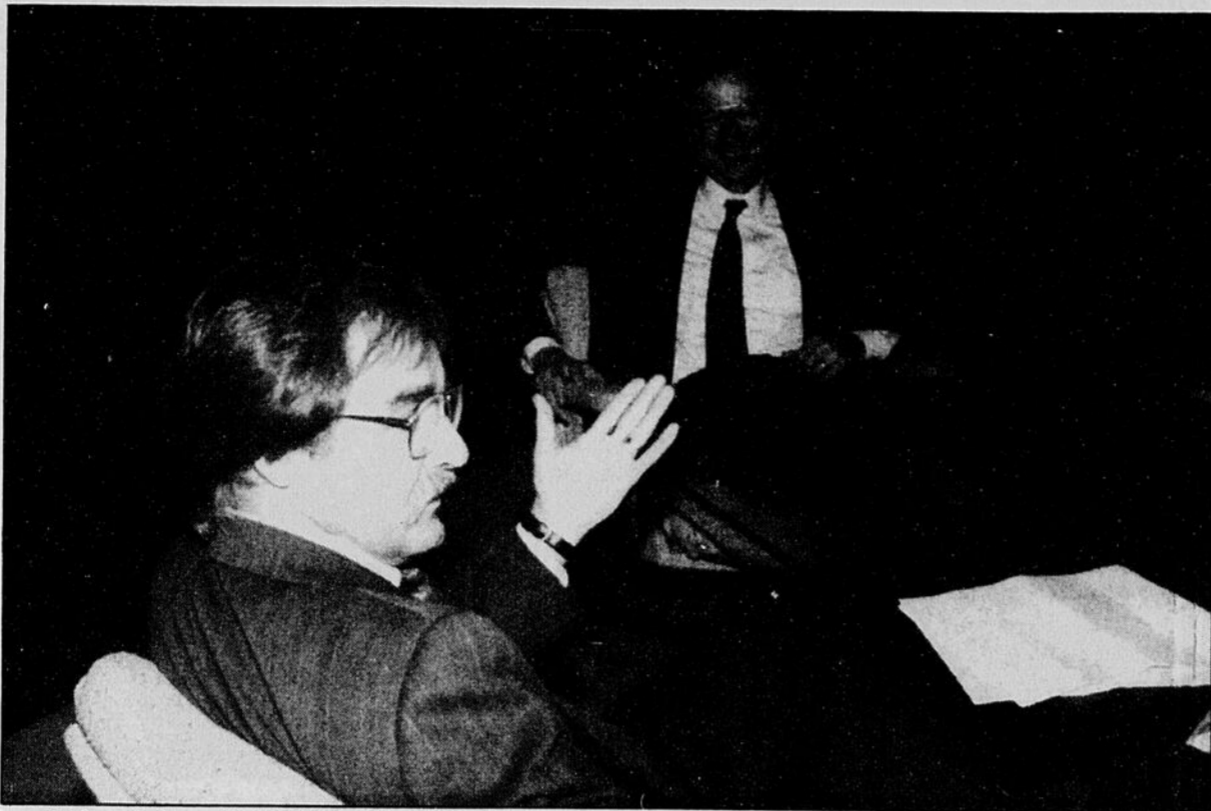
Le premier ministre du Québec Robert Bourassa devrait sortir de l'ombre et énoncer ses positions sur la reconnaissance des droits autochtones, les traités, la société distincte et l'autonomie gouvernementale afin de débloquent l'impasse constitutionnelle.

Le chef national de l'Assemblée des premières nations Ovide Mercredi a souligné hier qu'il pourrait peut-être convaincre les chefs indiens de reculer sur la reconnaissance des peuples autochtones comme société distincte si le Québec énonçait clairement ses positions sur les revendications autochtones.

Prenant la parole devant le prestigieux Cercle canadien, le chef Mercredi a ajouté qu'il était lié par le mandat que lui confiaient les chefs de l'Assemblée des premières nations et qu'il devait, à ce titre, défendre les positions des chefs même si celles-ci allaient à l'encontre de celles du Québec.

Au cours de son discours, il a toutefois signalé qu'il pouvait se montrer souple sur la société distincte, en autant que le Québec fasse clairement connaître ses positions.

En fait, M. Mercredi cherche à obtenir, comme M. Bourassa, des offres.



Le président de la société Makivik, Charlie Watt (à gauche), a fait part de son inquiétude au premier ministre Robert Bourassa, hier, face au respect de la Convention de la Baie-James à cause de l'incertitude constitutionnelle. Le porte-parole inuk avait lui-même demandé à rencontrer M. Bourassa. Le ministre délégué aux Affaires autochtones, Christos Sirros, qui rencontrait les journalistes en sa compagnie — M. Bourassa n'a pas parlé à la presse — l'a rassuré, mais en des termes vagues. «Les relations avec les Inuit, on veut les garder où elles sont, c'est-à-dire excellentes.»

Bourassa détient la clé

«Il est l'homme qui détient la clé pour l'avenir du pays et l'homme le plus important pour la reconnaissance de nos droits et les droits issus des traités, a-t-il précisé au cours d'un point de presse. Nous n'allons réaliser aucun progrès sans lui. Il doit revenir à la table à un moment donné mais nous devons lui donner toute la latitude dont il a besoin», a-t-il avancé.

M. Mercredi a eu un entretien privé avec M. Bourassa en décembre mais les discussions n'ont pas porté sur le fond des revendications des autochtones, a-t-il précisé.

Alors que les discussions multilatérales reprendront demain, M. Mercredi estime qu'il serait opportun que M. Bourassa, le gouvernement fédéral ou les provinces proposent des solutions de rechange à l'expression «société distincte» pour reconnaître la spécificité des premières nations. Le Québec y dépechera Diane Wilhelmy, sous-ministre aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

Le ministre québécois délégué aux Affaires autochtones Christos Sirros s'est montré un peu perplexé face aux propos tenus hier par M. Mercredi.

C'est déjà fait

Il a souligné au cours d'un entretien téléphonique que le Québec avait déjà clairement énoncé ses positions au sujet du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.

Dans un communiqué de presse émis le 5 mars, le Québec acceptait d'emblée la recommandation du rapport Beaudoin-Dobbie sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, de même que celle proposée par la commission royale d'enquête sur les peuples autochtones. Position acceptée favorablement d'ailleurs par le représentant de l'Assemblée des premières nations au Québec, Ghislain Picard. Il avait qualifié cette ouverture de «déblocage».

«S'il prend connaissance de nos positions, ça devrait l'encourager à être encore plus flexible», a-t-il noté hier.

La reconnaissance des peuples autochtones comme société distincte, une expression chère au Québec, agace toutefois M. Sirros.

Le PQ veut que le Québec réaffirme sa décision de négocier à deux

Québec (PC)

Le Parti québécois présente aujourd'hui en Chambre une motion invitant l'Assemblée nationale à réaffirmer la position du gouvernement exprimée par le premier ministre Bourassa le 23 juin 1990 «de négocier dorénavant à deux et non plus à 11 avec le gouvernement canadien tout projet d'entente constitutionnelle».

Le débat aura lieu ce matin et la motion devrait être mise aux voix après la période des questions, vers 15 heures.

Le parrain de cette motion, le député de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, souhaite que le premier ministre Bourassa trouve cette fois-ci le temps de participer au vote.

La semaine dernière, le chef du gouvernement avait prétexté un rendez-vous avec un groupe d'athlètes québécois médaillés d'Albertville pour s'absenter de la Chambre pendant la mise aux voix d'une motion rejetant le rapport du comité Beaudoin-Dobbie.

M. Brassard a expliqué que sa motion fait suite «aux appels des sirènes d'Ottawa», en fin de semaine dernière, demandant au Québec de revenir à la table des négociations constitutionnelles.

«Par cette motion, nous voulons faire en sorte que le gouvernement du Québec ne recule pas et ne se retrouve pas dans un cul-de-sac et dans une situation humiliante, comme ce fut le cas après l'échec de l'accord du lac Meech, a expliqué le député souverainiste.

«L'objectif que nous poursuivons plus précisément, c'est d'amener le gouvernement à faire preuve de prudence dans le dossier constitutionnel.»

Elle se défoule en rédigeant ses propres propositions...

Ottawa (PC)

Excédée d'entendre parler de constitution, fédéralisme asymétrique et autres sujets aussi peu réjouissants, Mme Cecelia Blanchfield a décidé d'égayer un peu un débat trop pompeux à son goût.

«J'en avais assez, explique Mme Blanchfield. J'ai essayé d'éviter toutes ces histoires de constitution, mais on ne peut pas y échapper.»

En désespoir de cause, cette rédactrice d'une entreprise de com-

munications d'Ottawa a donc rédigé sa propre série de propositions constitutionnelles, qu'elle a fait paraître dans le bulletin trimestriel de sa compagnie.

En voici des extraits: «Le Québec aura le droit de quitter la Confédération dès qu'il aura trouvé un sous-locataire convenable. Le Québec sera tenu d'effectuer des visites de temps à autre, pour venir cueillir son courrier.

«Le Québec et Terre-Neuve auront la garde conjointe du Labrador, qui devra passer deux semai-

nes avec un gouvernement et deux semaines avec l'autre, en alternance. L'horaire du temps des fêtes et des vacances sera négocié plus tard.

«Toutes les terres confisquées aux autochtones devront leur être rendues, à condition qu'ils s'engagent à payer pour les améliorations apportées.»

Et encore: «Les députés devront être choisis par voie de loterie, ce qui accroîtra les chances d'avoir des gens honnêtes au Parlement.

«Les agents de la Gendarmerie

royale du Canada pourront porter des turbans, des tresses, des frisettes, des accroche-cœur, des chignons banane ou des barrettes roses dans les cheveux.»

La plupart des contrats de la compagnie pour laquelle travaille Mme Blanchfield, B and B Editorial Consulting, proviennent du gouvernement fédéral. L'entreprise n'a jamais eu de contrats traitant de questions constitutionnelles.

«Et nous n'en aurons certainement pas maintenant», a admis Mme Blanchfield en riant.

SPÉCIAUX AGRANDISSEMENT 1992

«Que de l'ameublement sur 35 000 pi ca !»

MEUBLES MARIO

GRÉGOIRE

90 JOURS
90 JOURS
90 JOURS
90 JOURS

1245,
rue King Est
Sherbrooke

823-7977

PAS DE PAIEMENT
PAS DE PAIEMENT
PAS D'INTÉRÊT
PAS D'INTÉRÊT

La tradition
Postras

Le bon goût
commence
par la
collection
Postras



La qualité de
Meubles
Postras

La chaleur
du bois

Santé

L'Hôtel-Dieu vit selon un défi constant d'adaptation

NDR - Réaménagements budgétaires, d'effectifs ou de fonctionnement pour faire plus avec moins, l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke multiplie les initiatives visant l'excellence. La Tribune en fait état dans une courte série de textes.

François GOUGEON Sherbrooke

Le défi de l'adaptation constante. Ou encore: faire en sorte de garder en tout temps l'esprit ouvert pour procéder aux changements nécessaires afin de toujours demeurer d'actualité.

Depuis quatre ans maintenant qu'il occupe le fauteuil de directeur général du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, c'est en gros la pensée qui anime Albert Painchaud et son équipe.

«Avant l'application de cette philosophie de restauration qui se fait maintenant partout sentir dans l'établissement, je me disais que ce serait pire que de retourner un paquebot dans une piscine... Surtout qu'on vivait alors un sévère conflit de travail, que les communications internes n'étaient pas au mieux et que la situation budgétaire était pour le moins très difficile. Mais depuis, on a fait beaucoup de chemin et l'avenir s'annonce très prometteur», déclare M. Painchaud.

Quand il parle de restauration, il le dit dans le sens de rajeunissement et ce, tant dans la structure que dans l'infrastructure. Par exemple, la fermeture d'une unité de soins (38 lits) entreprise il y a deux ans a permis en retour de réinvestir dans des secteurs de soins de santé qui collent davantage aux besoins de la population à desservir.

«C'est ainsi que, même avec moins de lits, le nombre d'hospitalisations a augmenté: la différence c'est qu'avec une meilleure gestion et l'apport des nouvelles technologies pour les interventions médicales, le temps d'occupation des lits a été réduit... Au bout du compte, c'est tout le monde qui y gagne, par les listes d'attente moins longue et des coûts moindres.»

Dans cet esprit, Albert Painchaud note que l'objectif global, et à tous les niveaux, est de s'orienter vers le développement de services à très court séjour d'hospitalisation, à partir d'un diagnostic établi le plus rapidement possible et le recours au mode de cliniques. «Cela

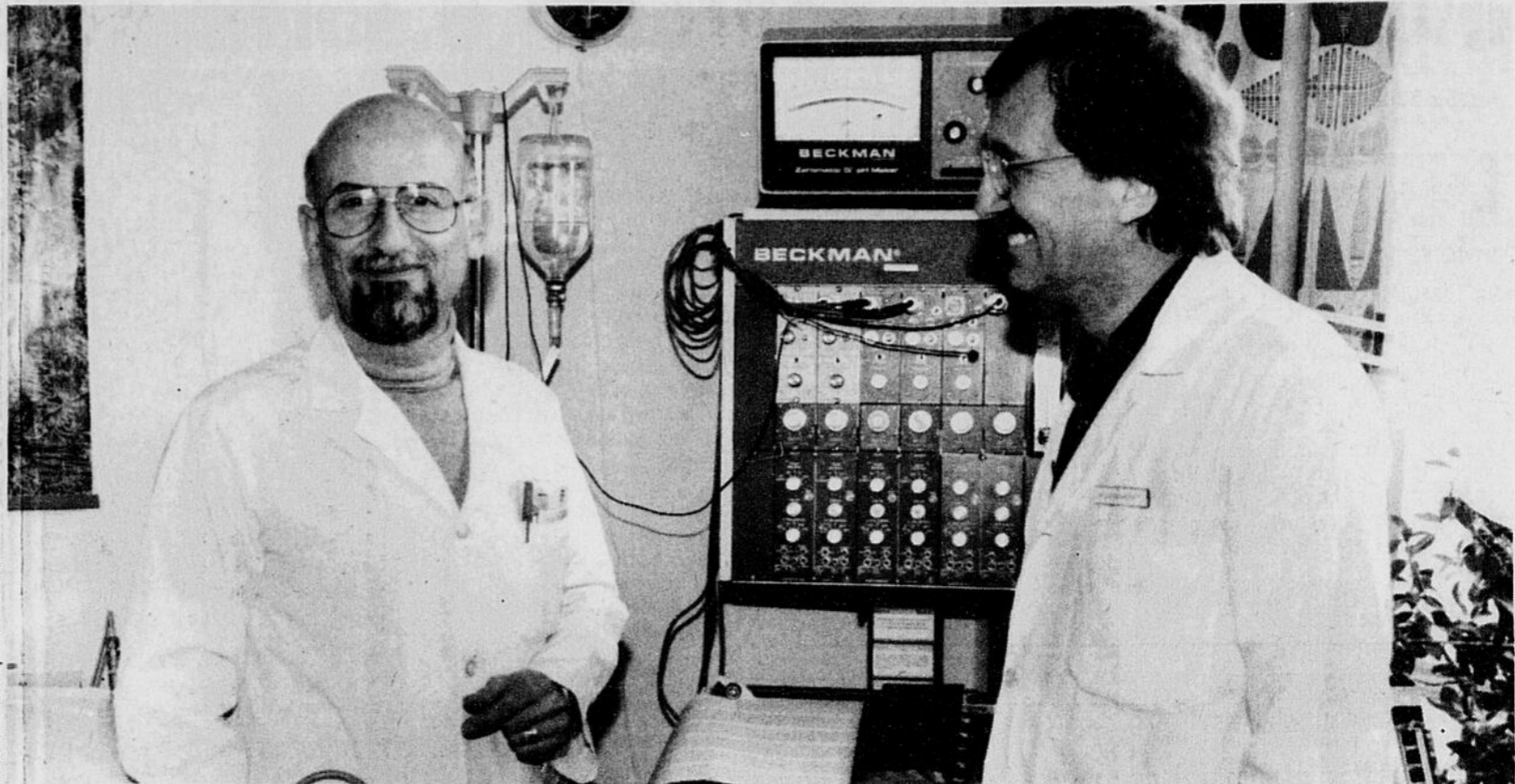
suppose la mise en place d'équipes multidisciplinaires, la collaboration de ressources malléables. Et avec l'esprit qui anime les différents personnels, je ne suis pas inquiet que ça pourra se vivre partout.»

Travaux à venir

Côté infrastructure maintenant, le DG de l'Hôtel-Dieu note que le ménage entrepris au cours des quatre dernières années à l'intérieur de l'immeuble risque fort de se poursuivre: aux quelque 3 millions \$ investis en 1988 et 89 et autour des 4 millions \$ engagés actuellement, un projet dont on attend l'aval de Québec pourrait prochainement commander des travaux de 9 millions \$ pour la rénovation complète du bloc opératoire, des services alimentaires et des soins intensifs.

D'ailleurs, sous peu, les services de cardiologie et de gastro-entérologie se retrouveront dans de nouveaux locaux où, la aussi, grâce à de nouveaux équipements, on sera en mesure d'offrir de meilleures interventions.

Pendant ce temps-là, par des mesures que M. Painchaud qualifie de



Un exemple de la restauration à l'Hôtel-Dieu: le gastro-entérologue Antonio Pellicano et le technicien Guy Bédard devant l'appareil à monométrie oesophagienne.

«très vigoureuses», l'établissement a rationalisé ses dépenses de 1,2 million \$ en 1990, de 980 000 \$ l'an

dernier et, pour l'année qui prendra fin le 31 mars, «on s'attend à des résultats tout aussi intéres-

sants... même si je me demande si ça vaut encore la peine de le faire savoir parce que j'ai l'impression parfois que les hôpitaux qui se trouvent en situation déficitaire attirent davantage de sympathie.»

L'organisation serrée et la bonne volonté évitent les attentes

Sherbrooke (FG)

Malgré les 80 000 admissions et plus que l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke enregistre bon an mal an, ce qui en fait le deuxième plus important service de ce genre au Québec, tout baigne dans l'huile. Ce n'est pas là qu'on retrouvera des patients sur des civières dans les corridors.

Un miracle? «Absolument pas, réagit le responsable, le Dr Claude Saint-Pierre, en poste depuis bientôt sept ans. Notre succès, dit-il, repose uniquement sur notre mode d'organisation et la présence d'une équipe hors pair.»

La philosophie de base de cette urgence citée comme modèle au Québec consiste au fait que les médecins (dont les deux premiers urgentologues au Québec) possèdent une sorte de pouvoir décisionnel sur la façon d'orienter le patient vers le service requis, selon son état.



Le Dr Claude Saint-Pierre

«Dès le départ, dit le Dr Saint-Pierre, tout est mis en place pour une prise en charge la plus rapide du patient... Par exemple, alors qu'il est prévu que la phase d'observation d'un patient (avant de décider de son hospitalisation ou non) peut aller jusqu'à 48 heures, chez nous on s'organise pour que ça se fasse en quatre heures. À travers cela, on a développé toute une réglementation visant à accélérer le processus et on effectue une gestion très serrée au niveau des lits.»

Mais au-delà des efforts que l'équipe de l'Urgence peut déployer, le succès repose sur la bonne volonté de l'ensemble des autres composantes du centre hospitalier.

«Dans tout l'hôpital, on a développé un extraordinaire système d'interrelation entre les services. Et en bout de ligne, tout le monde en sort gagnant: le patient qui attend moins longtemps pour savoir ce qui l'attend, à savoir s'il doit être hospitalisé ou transféré ailleurs, et les différents personnels, dont les

professionnels dans les services, qui y trouvent leur compte.»

Mais une telle rapidité décisionnelle quand un patient se présente à l'urgence ne risque-t-elle pas d'entraîner d'inutiles hospitalisations?

«Bien sûr, il peut s'en glisser à l'occasion. Mais ça reste marginal. Notre taux d'hospitalisation versus le nombre d'admission, avec sept pour cent, se compare très bien à la moyenne provinciale. Définitivement, les avantages de notre mode d'intervention l'emportent largement sur les petits inconvénients qui peuvent survenir à l'occasion», expose le Dr St-Pierre.

À venir:

- Séjours réduits en psychiatrie
- Des modules pour assurer un contact constant avec le bénéficiaire

L'HEURE de VÉRITÉ

ESTRIE

CE SOIR 18h

GAGNEZ UN CINÉMA-MAISON "HITACHI" D'UNE VALEUR DE \$10 000

COMMENT PARTICIPER

- Regardez **ESTRIE CE SOIR** du lundi au vendredi à 18 h
- À chaque émission, repérez la bulle et notez l'heure apparaissant dans celle-ci.
- Cumulez 3 heures d'apparition pendant une semaine.
- Faites parvenir les heures notées accompagnées de vos nom, adresse et numéro de téléphone à: **L'HEURE DE VÉRITÉ, CKSH-TV** 3720 boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1Z9

Un tirage de 5 noms par semaine aura lieu les mercredis 11-18-25 mars et 1er avril parmi le courrier reçu. Ces personnes deviendront éligibles pour le grand tirage qui aura lieu le 3 avril 92.

CKSH-TV
CÂBLE 13

COGECO

OBTENEZ 500 MULTI-POINTS À LA CAISSE À L'ACHAT DE CE PRODUIT VEDETTE

EN VEDETTE CETTE SEMAINE !

KINGSBURY BIÈRE DÉALCOOLISÉE

ORDINAIRE — 6 cannettes x 355 mL

349\$

VALABLE DU 16 AU 22 MARS 1992

OFFRE VALABLE CHEZ LES MARCHANDS PARTICIPANTS STEINBERG.

DES MULTI-POINTS. OÙ-ÇA? CHEZ LES PARTENAIRES SUIVANTS:

Plus Videotron Itée TÉLÉ 7 LaTribune

CHLT&SAM CTE POSTE MAIL BANQUE NATIONALE

Vivre

Les Jérôlas renaîtront le temps du téléthon

Sherbrooke

Le septième Téléthon Jean Lapointe, qui se déroulera dimanche sur les ondes de Radio-Québec, de 14 à 23 heures, sera l'occasion pour l'instigateur de cette fondation de renouer avec son partenaire d'il y a 18 ans dans Les Jérôlas, Jérôme Lemay.

Ce sera là l'une des prestations à l'affiche au cours de cet émission dont l'objectif consiste à recueillir des fonds pour la Fondation Jean Lapointe, pour venir en aide aux gens ayant des problèmes d'alcoolisme et autres toxicomanies.

L'Estrie sera associée à cette activité télévisée, alors que Alain

Campagna sera en charge de l'animation régionale. A Sherbrooke, des bénévoles assureront le fonctionnement du centre téléphonique (les dons sont reçus par téléphone), sous la direction de Danielle Morin.

Au niveau de l'émission, Andrée Boucher se fera à nouveau la complice de Jean Lapointe et accueillera avec lui les artistes et invités qui viendront tour à tour apporter leur appui à la cause défendue par le comédien.

Parmi la foule d'artistes qui seront du spectacle de neuf heures, les téléspectateurs auront droit à trois des nombreux numéros de variétés qui ont fait la popularité des Jérôlas.

La Grande table prépare aussi des collations

Des muffins pour les écoles Larocque et Bussières

Marco FORTIER Sherbrooke

La Grande table étend sa lutte contre la faim, en préparant gratuitement des muffins destinés aux élèves des écoles primaires Bussières et Larocque, situées dans le centre de Sherbrooke.

Ce sont les comités d'école de ces établissements qui en ont fait la demande à la Grande table, a indiqué hier Ginette Noël, présidente du conseil d'administration de l'organisme.

La première distribution de ces collations concoctées par la Grande table a eu lieu avant la semaine de relâche. Depuis, le restaurant populaire de Mme Noël a fourni 65 muffins à l'école Bussières et 200 aux élèves de Larocque.

Il est possible que l'école Ste-Famille, dans l'est de Sherbrooke, bénéficie de ce service dans les pro-



La présidente du conseil d'administration de la Grande table, Ginette Noël, annonçait hier une collaboration spéciale avec la Cage aux sports. A ses côtés, l'homme d'affaires Nil Allaire, à gauche, et Jean Lemire, le propriétaire de la Cage aux sports.

chaines semaines, a dit Ginette Noël. L'établissement de la rue Ste-Famille collabore déjà avec la Grande table, qui a établi un point de service dans la cafétéria de l'école.

Les comités d'école de Bussières et Larocque financent l'achat de la «pâte à muffin». Coût d'acquisition: 18 cents par muffin.

Un coup de pouce

Par ailleurs, la Grande table recevra un coup de pouce d'un autre restaurant, la Cage aux sports, le mercredi 25 mars. Ce jour-là, chaque repas principal servi au restaurant des sportifs se traduira par un don de 3 \$ à la Grande table, a annoncé hier le propriétaire de l'établissement, Jean Lemire.

Youppi, Maurice Richard et André Viger seront aussi sur place à compter de 18 h. Le public pourra se faire photographier avec sa vedette, au coût de 5 \$; le montant complet ira à la Grande table.

L'homme d'affaires Nil Allaire a de plus déniché un donateur anonyme, qui verse 1000 \$ au restaurant des personnes démunies.

EN BREF

Récupération d'aliments non périssables

La direction et les employés du Foyer St-Joseph de Sherbrooke lancent une expérience-pilote de récupération de produits alimentaires non périssables, afin de participer à l'effort entrepris dans divers milieux pour lutter contre la pauvreté.

Ainsi, certains produits ou denrées scellées (biscuits soda, sachets de sucre, enveloppes de beurre d'arachide, mayonnaise, etc.) servis aux bénéficiaires, et non utilisés, seront remis à Moisson-Estrie.

Un rôle moins dramatique qu'il n'y paraît

En plus d'être à la recherche d'un nouveau local plus vaste, Secours-Amitié de Sherbrooke est en quête de nouveaux bénévoles, un rôle bien loin d'être aussi dramatique que certaines personnes le supposent.

Le directeur de la ressource communautaire, Michel Turcotte, note à cet effet que le rôle du bénévole à Secours-Amitié consiste à aider l'appelant à libérer ses émotions, à lui permettre de voir plus clair dans sa situation et l'inciter à découvrir le potentiel qu'il a en lui pour lui permettre de trouver ses propres solutions.

Le Service d'hygiène publique de la Ville de Sherbrooke et le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Pêcheries du Québec estiment que ce projet ne pose aucun risque de contamination et ne contrevient pas aux normes.

Sensible à l'importance du partage et de l'entraide communautaire, le Foyer St-Joseph veut contribuer à atténuer les effets néfastes de la pauvreté tout en assurant une utilisation judicieuse des biens provenant des fonds publics.

Selon M. Turcotte, comme les gens connaissent mal le genre d'écoute qu'offre Secours-Amitié, ils ont tendance à dramatiser et cela en empêche plusieurs de donner du temps qui serait précieux pour d'autres. Du temps, soumet M. Turcotte, également très profitable aux bénévoles eux-mêmes car il est reconnu que des gens impliqués dans une cause humanitaire améliorent leur forme physique et mentale. Le travail ne demande pas plus que quatre heures par semaine.

CARNET COMMUNAUTAIRE

• Corporation de l'Île du Marais
Contrairement à ce qui a été publié lundi, c'est la Corporation de l'Île du Marais qui tient son assemblée générale annuelle ce soir, mercredi, à 19 h 30, à l'hôtel de ville de Ste-Catherine d'Hatley.

• Soirée dansante
La Zone de soccer «Indien» organise une soirée dansante le samedi 21 mars, à 20 h 30, à la polyvalente Le Triplet (entrée boul. Université), pavillon 1.

• Journée cabane à sucre dans le quartier Centre
Le Centre récréatif communautaire du quartier Centre organise une journée cabane à sucre dans le quartier le dimanche 22 mars, à 15 h 30, à l'école Larocque. Il s'agit d'un repas à volonté avec jeux, musique, danse. Inf.: 564-7485.

• Avis de recherche
A l'occasion de son 75ème anniversaire de fondation, le Cercle de Fermiers de Rock Forest lance un avis de recherche pour retrouver toutes les anciennes ayant fait partie de son cercle. Inf.: 864-4826, 569-2734.

• «L'obsession de la minceur»
Le Centre de santé des femmes de Sherbrooke offre une série de 10 rencontres sur «L'obsession de la minceur», débutant le 24 mars. Cet atelier propose une réflexion sur les rapports qu'entretiennent les femmes avec leur corps et la nourriture tout en questionnant l'efficacité des diètes. Il veut également permettre aux femmes de trouver des alternatives et des moyens originaux afin d'adopter un nouveau régime... de vie. Inf.: 564-7885.

• Familles Charon-Cabana
Il y aura rencontre des membres des familles Charon-Cabana le dimanche 5 avril, à la Cabane à sucre Choquet, 20803, Chemin des sucreries, à Varennes (sortie 136, de l'autoroute 30).

• Super marché aux puces
L'école Carillon organise un super marché aux puces le samedi 4 avril, de 8 h 30 à 17 h, et le dimanche 5 avril de 9 h à 16 h, au 43, rue Carillon, à Sherbrooke. Il y a encore des tables à louer. Inf.: 822-5682, 842-2976, 820-7188.

VOTRE PRINTEMPS À LA MODE

Jusqu'à **25%** SUR COLLECTION PRINTEMPS 1992

20% SUR ENTOILAGE, DOUBLURE ET MANNEQUIN AJUSTABLE

Le mieux-être en tissus

TISSUS-MODE

Les Promenades King, 2347 King ouest, 565-4002

Laissez-vous conquérir par la magie printanière. Elle a des pouvoirs étonnants et créatifs. Elle vous donne un regain de vie. Placard grand ouvert, on a envie de tourner notre regard vers les nouveaux looks printaniers. Et si on regardait la mode comme un plaisir auquel on se donne droit! Oser peut-être, oser être soi-même sans les des autres... les comment et les dire c'est la beauté et ce n'est pas si compliqué.

Performance et efficacité: plus qu'une affaire de vêtement, la mode est l'expression de soi selon vos activités personnelles ou professionnelles. Le bon agencement, un bon choix. Je vous invite donc à venir nous consulter concernant vos choix de styles et de tissus que nous avons soigneusement sélectionnés pour vous.

Place à la collection printemps-été 1992!
Huguette Roy et l'équipe de Tissus-Mode

PATRONS BUTTERICK, VOGUE ET McCALL

2 POUR LE PRIX DE 1 avec l'achat de tissus.

PATRONS SIMPLICITY

2\$ avec achat de tissus

FABRIGVILLE

En vigueur du 18 au 21 mars seulement.

<p>JACQUARD FLAIR 90 cm. Rég. 7.98 m 2.99 m</p> <p>VELOURS CÔTELÉ 90 cm. Rég. 4.98 m 2.99 m</p> <p>BROADCLOTH VARIÉ 115 cm. Rég. 4.79 m 2.50 m</p> <p>IMPRIMÉS AMANDA 115 cm. Rég. 5.98 m 2.99 m</p> <p>COTON BROSSÉ 150 cm. Rég. 7.98 m 3\$ m</p> <p>SUÉDINE MATELASSÉ 150 cm. Rég. 14.98 m 3\$ m</p> <p>SERGÉ FUZZY 115 cm. Rég. 7.98 m 3\$ m</p> <p>SATIN PLISSÉ 115 cm. Rég. 12.98 m 3\$ m</p> <p>CRÈPE ASTOR 115 cm. Rég. 8.98 m 3\$ m</p> <p>COTON NOÏLE 115 cm. Rég. 7.98 m 3.99 m</p> <p>JOLIS IMPRIMÉS 115 cm. Rég. 5.98 m 3.99 m</p> <p>IMPRIMÉS DESIGN EUROPÉEN 150 cm. Rég. 9.98 m 4\$ m</p> <p>IMPRIMÉS CHERBROOKE 150 cm. Rég. 14.98 m 4\$ m</p> <p>IMPRIMÉS RAYÉS ET À POIS 115 cm. Rég. 6.98 m 4.49 m</p>	<p>DÉBUT DE LA SAISON</p> <p>DES AUBAINES PRINTANIÈRES</p> <p>DES MILLIERS DE MÈTRES DE TISSUS VARIÉS POUR COMPLETS</p> <ul style="list-style-type: none"> • LINTORD • GASTON • CAMBRIDGE • CHATEAU • BELMONT • ROBERTO • CLAUDEL • ALGAR • RITZ • VICOUNTE <p>ET BEAUCOUP D'AUTRES!</p> <p>Rég. 9.98 m 3\$ m 15.98 m</p> <p>PATRONS VOGUE ET BUTTERICK ACHETEZ-EN 1 ET OBTENEZ-EN 2 GRATUITS</p> <p>Sur présentation ou demande de votre Carte d'Or et avec achat de tissus. Limite: 2 patrons gratuits</p>	<p>IMPRIMÉS CÔTELÉS MOSHINO 4.49 m 115 cm. Rég. 8.98 m</p> <p>IMPRIMÉS KIDDO 4.49 m 115 cm. Rég. 6.98 m</p> <p>IMPRIMÉS MARINS 4.49 m 115 cm. Rég. 6.98 m</p> <p>CHALLIS RAYONNE UNI 4.99 m 115 cm. Rég. 8.98 m</p> <p>INTERLOCK PUR COTON 5.49 m 150 cm. Rég. 9.98 m</p> <p>IMPRIMÉS POLYESTER PIAGET 6.99 m 115 cm. Rég. 14.98 m</p> <p>TISSU POUR DRAPS HI TWIST 7.99 m 120 cm. Rég. 10.98 m</p> <p>JACQUARDS MADISON AVENUE 8.49 m 115 cm. Rég. 12.98 m</p> <p>SERGÉ EXTENSIBLE 8.99 m 110 cm. Rég. 11.98 m</p> <p>GABARDINE FINE LINE 8.99 m 150 cm. Rég. 12.98 m</p> <p>IMPRIMÉS FUJIETTE KONA 8.99 m 115 cm. Rég. 13.98 m</p> <p>FUJIETTE UNIE KONA 8.99 m 115 cm. Rég. 12.98 m</p> <p>IMPRIMÉS JACQUARD MADISON AVENUE 9.99 m 115 cm. Rég. 14.98 m</p> <p>INTERLOCK ORION 9.99 m 115 cm. Rég. 14.98 m</p>
---	---	---

FABRIGVILLE
Le plus important distributeur de tissus et draperies au Canada
OU LES AUBAINES SONT PLUS INTERESSANTES QUE JAMAIS
Meilleure qualité, meilleurs prix.

PROMENADES DES GRANDES FOURCHES 821-2150
100, Des Grandes Fourches sud, Sherbrooke

120 magasins à travers le Canada

MINI PRIX

"Je ne suis peut-être pas millionnaire, mais j'aime en avoir l'air!"

Dans les Mini-prix Sears, nos services coûtent si peu que vous pouvez toujours vous les permettre.

COUPE 10\$
MISE EN PLIS 10\$
PERMANENTE 32\$

(y compris coupe et mise en plis)
Permanentes pour cheveux longs après consultation

SANS RENDEZ-VOUS
Shampooing gratuit avec chaque service.

SEARS
Vous en avez pour votre argent et plus!

National

Pas de discrimination des employeurs canadiens contre les immigrants

Bruce CHEADLE Ottawa (PC)

Les immigrants ne font pas l'objet d'une discrimination systématique de la part des employeurs canadiens, révèle une étude du Conseil économique du Canada rendue publique hier.

L'étude montre qu'il n'y a pas de liens significatifs entre le niveau de

saire et l'origine ethnique d'une personne. Elle a par ailleurs trouvé que le taux de chômage des immigrants est inférieur à celui des travailleurs nés au Canada, et que le pourcentage des immigrants sur

l'aide sociale s'approche de celui des Canadiens de souche.

«Notre principale conclusion est qu'il n'y a pas, de façon significative, de discrimination envers les immigrants en général», écrit l'auteur du rapport, Arnold deSilva, économiste au Conseil.

«Surpris n'est pas le mot... j'ai été renversé!», a affirmé en entrevue M. deSilva, qui est d'origine srilankaise.

«J'ai vérifié deux fois, et même trois fois avant de rendre publics les résultats, a-t-il ajouté. Et il n'y a pas de doute dans mon esprit au sujet de la méthodologie employée.»

L'étude a scruté en détail les revenus des immigrants et des Canadiens de souche, comparant des variables aussi diverses que l'éducation, l'expérience, le lieu de résidence et la langue.

Mais les résultats de cette étude de 47 pages n'ont guère impressionné les personnes qui travaillent avec les immigrants et les minorités visibles.

Mesures plus sévères proposées pour les permissions de détenus

Bob COX Ottawa (PC)

Celui-ci a été mis sur pied par le Solliciteur général Doug Lewis, après qu'un certain nombre de détenus dangereux se furent échappés alors qu'ils étaient «en congé» ou eurent obtenu de telles permissions pour des motifs douteux.

Des meurtriers comme Allan Leger et Daniel Gingras, qui se sont échappés alors qu'ils jouissaient d'une autorisation de sortie temporaire, n'auraient jamais pu obtenir ce genre de permission en vertu des mesures plus sévères recommandées hier.

Selon un comité fédéral d'examen, les permissions devraient être attribuées aux détenus en fonction du risque qu'ils représentent, en accordant priorité absolue à la sécurité publique.

Les dirigeants des institutions carcérales devraient aussi disposer d'informations plus étendues pour évaluer le degré de risque d'un détenu, comme ses dossiers judiciaires, de délinquance juvénile et de police, ses évaluations psychiatriques, et d'autres données pertinentes.

«...Nous devons garantir au public que le risque est acceptable», a déclaré Mme Jane Pepino, l'avocate de Toronto qui a dirigé le comité.

M. Lewis a indiqué hier que son ministère étudierait les recommandations, dont plusieurs pourraient, selon Me Pepino, être mises en vigueur presque immédiatement sans coût supplémentaire.

Peu d'échecs

L'avocate estime que le public est plus inquiet qu'il ne devrait l'être au sujet des permissions de sortie, mais qu'il y a place à améliorations. L'an dernier, environ 52 000 permis de ce genre ont été émis, et 68 prisonniers ont pris la poudre d'escampette ou ont commis un crime.

Légère et Gingras se sont tous deux échappés alors qu'ils étaient accompagnés par des gardiens non armés. Avant d'être repris, Légère avait tué quatre personnes, et Gingras, deux.

ÉCONOMISEZ GROS

AVEC COGECO CÂBLE!

«Ceux qui sont déjà abonnés économisent aussi. En ajoutant une prise FM ou un autre téléviseur, ils reçoivent l'installation gratuite. C'est une économie de 30%. En plus, ils reçoivent 5\$ en bons échangeables chez Métro ou Ultramar.»

«Ma voisine Germaine va sûrement en profiter pour son télé dans la cuisine.»

«J'ai vérifié deux fois, et même trois fois avant de rendre publics les résultats, a-t-il ajouté. Et il n'y a pas de doute dans mon esprit au sujet de la méthodologie employée.»

«Surpris n'est pas le mot... j'ai été renversé!», a affirmé en entrevue M. deSilva, qui est d'origine srilankaise.

Plus j'y pense, plus je me dis qu'il faut que j'en profite avant qu'il soit trop tard. C'est décidé, j'appelle... mais c'est quoi le numéro?»

APPELEZ VITE!
1-800-665-5151

PROLONGATION
JUSQU'AU 23 MARS 1992

COGECO Câble

*Offre non valide pour la télévision payante.

VENTE D'ENTREPÔT

C.S. Brooks
Canada Inc.

À MAGOG

MARS Sam. 21 et 28
Dim. 22 et 29
Jeudi 26
Vendredi 27

AVRIL Jeudi 2
Vendredi 3
Samedi 4
Dimanche 5

- Tissus à la verge
- Serviettes
- Draps et taies d'oreillers
- Couvre-oreillers
- Douillettes
- Housses de douillettes
- Volants de lit

RABAIS JUSQU'À 60%

sur le prix suggéré

+ 10% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE avec ce coupon

1 coupon par client L.T.

Heures d'ouverture:
Jeudi et vendredi: 17 h à 21 h
Samedi: 9 h à 16 h 30
Dimanche: 10 h à 16 h

Comment transférer une tonne d'appareils ménagers Kenmore et d'appareils électroniques de grandes marques de nos magasins chez nos clients?

Tout simplement grâce à une énorme réduction de prix!

NE MANQUEZ PAS NOTRE RÉDUCTION D'INVENTAIRE

DE 20 MILLIONS

DE \$

CHEZ SEARS!

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 28 MARS 1992, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SÉRIEREMBOURSEMENT SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN Les mentions 'Ord.' ou 'Étal' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges-de-Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1992, Sears Canada Inc. 38783

Évaluation environnementale: Paradis fustige Jean Charest

Norman DELISLE Québec (PC)

Le ministre québécois de l'Environnement Pierre Paradis a dénoncé avec une rare vigueur hier le projet de loi fédéral C-13 sur l'évaluation environnementale.

«Cette loi affectera tous les pro-

jets de développement économique du Québec», a soutenu le ministre Paradis tant à l'Assemblée nationale, où il était interrogé par le député Denis Lazure, péquiste de Laprairie, que devant la presse parlementaire, quelques instants plus tard.

En soirée, à la demande du mi-

nistre Paradis, la Commission de l'aménagement et des équipements qui étudie le projet de loi 412 créant l'Office de protection de l'environnement du Québec a adopté à l'unanimité une motion de désaveu du projet de loi fédéral. Le projet de loi C-13, parrainé par le ministre fédéral Jean Cha-

rest, devrait normalement connaître son adoption finale jeudi à la Chambre des Communes à Ottawa.

«Au moment où les négociations constitutionnelles se poursuivent, le fédéral tente de s'emparer de champs de compétence qui sont clairement reconnus aux provinces depuis 1867. Cela dénote de la part du fédéral une inconscience totale», a déclaré M. Paradis.

Le ministre a raconté avoir «tenté de ramener à la raison» son vis-à-vis fédéral lors d'une rencontre, jeudi dernier, mais il n'a vraisemblablement pas réussi.

L'attitude fédérale est «totalement inacceptable», a dit le ministre de l'Environnement. Dans le contexte constitutionnel actuel, c'est le niveau de gouvernement qui parraine un projet qui doit mener à son égard une étude d'impact environnemental.

«Ce système a toujours très bien fonctionné», a déclaré M. Paradis en citant les exemples des projets Soligaz, Canal Lachine et Grande-

Baleine. Mulroney alerté

Or, en autorisant Ottawa à mener lui-même les études environnementales dans tous les projets, il va s'ensuire que «le développement économique va dépendre du gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec n'aura plus rien à dire», a expliqué M. Paradis.

Le ministre québécois a alerté son chef, le premier ministre Robert Bourassa, qui devait porter le problème à l'attention de Brian Mulroney lui-même.

M. Paradis a également noté l'appui d'un certain nombre de ses collègues provinciaux, notamment le ministre albertain de l'Environnement.

Le ministre a aussi transmis un télégramme à M. Charest le 16 mars dernier, lequel télégramme a été déposé hier à l'Assemblée nationale.

Dans le document, dont copie a été transmise au premier ministre canadien Brian Mulroney et aux porte-parole des partis politiques

fédéraux, M. Paradis signale les impacts pervers de la loi fédérale «qui créera et augmentera les nombreux chevauchements entre gouvernements en plus d'engendrer une duplication des procédures».

Pire, la loi «multipliera les contestations judiciaires qui profiteront à ceux dont la protection de l'environnement ne constitue pas une priorité».

Du côté du Parti québécois, le porte-parole Denis Lazure a parlé d'un projet fédéral qui constitue «un empiètement dangereux qui entraînera un dédoublement des coûts, la confusion et des délais accrus au détriment des entreprises».

Pour le député de Laprairie, le projet fédéral «est un très bel exemple de fédéralisme dominateur» et Ottawa doit renoncer à faire adopter cette loi, a conclu M. Lazure.

Hydro-Québec est priée de prouver le besoin des mégawatts de Grande-Baleine

Rolande PARENT Montréal (PC)

Hydro-Québec devra faire la preuve que le Québec a besoin de nouveaux mégawatts et que son projet d'aménagement hydroélectrique de Grande-Baleine est la meilleure façon de les produire.

C'est l'idée défendue, hier, par le porte-parole du Forum québécois pour l'examen public du complexe Grande-Baleine, David Cliche, devant les commissaires de quatre organismes qui mènent conjointement des consultations publiques dans le but de produire une série de directives auxquelles devra se soumettre Hydro-Québec dans la rédaction de ses études d'impact pour le projet Grande-Baleine.

Le Forum québécois pour l'examen public du complexe Grande-Baleine est composé d'organismes et de groupes aussi divers que l'Union des producteurs agricoles du Québec, la Confédération des syndicats nationaux, l'Association des biologistes du Québec,

l'Assemblée des évêques du Québec, la Fédération québécoise de la faune et l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

M. Cliche a dit souhaiter que la société d'Etat soit forcée notamment d'examiner les aspects économiques de son projet de Grande-Baleine, non seulement pour ce qui est du coût de production de chaque mégawatt, mais également en ce qui a trait au coût de transport et de distribution de cette électricité.

M. Cliche veut obtenir tous les chiffres d'Hydro-Québec pour être en mesure de vérifier l'avantage ou le désavantage économique du projet Grande-Baleine en comparaison avec de l'énergie qui serait produite autrement.

Le projet Grande-Baleine prévoit la construction de trois grandes centrales hydroélectriques d'une puissance totale de 3168 mégawatts dont le coût prévu d'aménagement s'établissait à 13,1 milliards\$.

RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

M. Charles Durand, Directeur du magasin de Sherbrooke, tient à souligner l'excellence de ses professionnels de la vente, pour la qualité de leur service et leur courtoisie face à la clientèle. Nous vous présentons ceux et celles qui se sont particulièrement distingués en 1991 et qui font maintenant partie du CLUB DES MAÎTRES ou du CLUB DES PROFESSIONNELS.

CLUB DES MAÎTRES, CLUB DES PROFESSIONNELS



PAUL-ÉMILE BOUCHARD
CLUB DES MAÎTRES
VÊTEMENTS POUR HOMMES



YOLANDE CLOUTIER
CLUB DES PROFESSIONNELS
ARTICLES DE SPORT



GILLES DAIGLE
CLUB DES PROFESSIONNELS
VÊTEMENTS POUR HOMMES



DORIS GAGNON
CLUB DES PROFESSIONNELS
PARURES DE FENÊTRES



JULIEN TALBOT
CLUB DES PROFESSIONNELS
CENTRE DE L'AUTO



ANDRÉ THÉRIEN
CLUB DES PROFESSIONNELS
VÊTEMENTS POUR HOMMES

SEARS vous en avez pour votre argent...et plus

MISE AU POINT
Dans la circulaire «Sears, vous en avez pour votre argent et plus» insérée dans La Tribune du 17 mars 1992, veuillez noter que le texte concernant les maillots à 40% de rabais à la page B5 est erroné; le texte devait se lire comme suit: «Rabais de 40% sur une sélection de maillots imprimés, prix de réclame 9,99\$ ch. jusqu'au 28 mars; 16,99\$ ch. après le 28 mars».

Un délai de livraison est en vigueur dans certains magasins pour la table à langer no 64504 de la page B4 et les dormeuses en tissu éponge à 2,97\$ de la page B5, mais les commandes sont acceptées.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS 39757

FIN DU BAIL

CHEZ ARLINGTON SPORTS

AU 49, RUE WELLINGTON NORD

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

VÊTEMENTS

50% (minimum)
à **80% DE RABAIS**

PANTALONS
Rég. jusqu'à 49.99

À PARTIR DE **49.99**

MANTEAUX JUNIOR
Sun Ice, Farwes, Schneider
Jusqu'à 259.99

SKIS ALPINS ET DE RANDONNÉE

HÂTEZ-VOUS! LA VENTE SE POURSUIT ENCORE CETTE SEMAINE! TOUJOURS DE NOMBREUX SPÉCIAUX EN MAGASIN

19.99 Rég. 49.99

à 70%

«SNOWBOARDS»

neige) - KEMPER 899.99

49.99

«BOARD»

lattes

WALKER jusqu'à 109.99

59.99 SEUL PRIX

SPORTS DE RAQUETTE

BADMINTON RUCANOR

Rég. 19.99 **5.99**

ALPHA AP 1000

Une pièce Carbon- Graphite

59.99

CHAUSSURES

AS-ÉLAN

Rég. 79.99 **39.99**

P.S. COMPTOIR ET FIXTURES AUSSI À VENDRE

CHLT-RADIO SERA SUR PLACE POUR VOUS INFORMER DES NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX.

ARLINGTON SPORTS
49, RUE WELLINGTON NORD 566-4414

Quand on parle de

**manteaux de printemps pour dames,
personne à Sherbrooke ne peut offrir
une telle sélection
et personne ne peut offrir
de meilleurs prix que les nôtres!**



Venez choisir parmi tous les styles et les nouvelles couleurs mode de l'année. Magnifiquement confectionnés dans les tissus dernier cri, parfaits pour toutes les températures printanières. Il reste également des échantillons de marques renommées. Pourquoi payer plus cher? Au Bon Marché a le manteau qui vous convient!

Au premier plancher, le NAC et la Mezzanine des dames

**Juniors, dames, tailles 5 à 15
Dames, tailles 8 à 24½
Comparez de 49.99 à 199.99**

34⁹⁹ à 119⁹⁹

Utilisez notre plan mise de côté!

Au Bon Marché

45, King ouest

**EN VENTE
MAINTENANT!**



Illustrations non conformes.
Stationnement gratuit avec achat.

39475



Les déclarations d'impôt fédérales pourront être remplies par ordinateur

Ottawa (PC)

Le gouvernement fédéral se lance dans l'ère de l'électronique dans ses relations directes avec les contribuables!

En premier lieu, les entreprises qui le voudront pourront acquitter la facture de la TPS (taxe sur les

produits et services) par ordinateur et, d'autre part, les déclarations d'impôt des particuliers pourront être remplies électroniquement, ce qui favorisera une plus grande rapidité pour les remboursements personnels.

«La paperasserie va disparaître», a déclaré M. Otto Jelinek, le ministre responsable de Revenu Canada, devant l'institut EDI (Echange des données informatisées), une association qui a vu le jour en avril 1990.

Le paiement de la TPS par moyen électronique permet à Ottawa, a dit le ministre, de recouvrer immédiatement les recettes, mais également l'entreprise qui fait partie du système voit son retour de TPS déposé immédiatement dans son compte de banque.

Le traitement des données par électronique est en voie de s'imposer dans le monde des affaires, selon lui.

Pour traiter de cette façon avec Ottawa, une entreprise n'a qu'à obtenir une carte d'identité, ce qui lui permettra d'avoir un accès instantané aux ordinateurs de Revenu Canada. «Le dépôt direct va augmenter l'exactitude dans la perception», a affirmé le ministre.

Impôt des particuliers

D'autre part, a fait savoir M. Jelinek, les contribuables québécois qui le voudront pourront remplir leur déclaration de revenus par électronique.

Le particulier pourra se faire rembourser automatiquement. Le contribuable devra toutefois se rendre dans un des 400 centres québécois de traitement des impôts déjà reliés par modem avec les ordinateurs du fisc fédéral.

«Cela va réduire considérablement les erreurs», a dit le ministre. Il s'agit d'une expérience qui a été lancée, il y a deux ans, à Winnipeg et étendue par la suite dans les Prairies et en Colombie-Britannique. L'an prochain, l'initiative englobera l'Ontario, puis deviendra un réseau national.

Il faudra encore attendre quelques années avant qu'un particulier, avec son ordinateur personnel, puisse traiter directement avec Ottawa pour ses impôts. «C'est mon objectif d'en arriver là», a déclaré le ministre titulaire de Revenu Canada.



Le ministre Otto Jelinek fait l'essai de l'appareil installé à l'aéroport.

Le passeport électronique

Depuis une semaine, à l'aéroport international de Mirabel et à celui de Dorval, un système informatique permet, en scrutant électroniquement le passeport qu'on y insère, d'identifier toute personne détenant un casier judiciaire au pays et, par le fait même, de signaler la présence de toute personne recherchée pour crime.

Ainsi, depuis que le système a été installé, on a déjà pu procéder à l'interpellation de deux personnes qui tentaient d'entrer au pays avec de la drogue.

MEMBRES DU CLUB MULTI-POINTS

PARTICIPEZ AU CONCOURS

LOTO-LAPIN

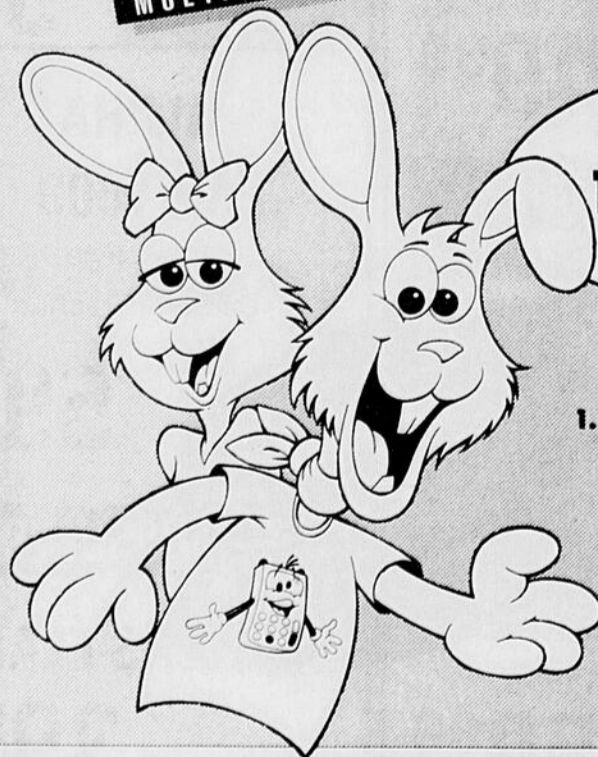
10 000 \$ EN PRIX POUR PÂQUES !

AVEC **5000** MULTI-POINTS

VOUS POURRIEZ GAGNER L'UN DE CES PRIX EN BONS D'ÉPICERIE :

**1 PRIX DE 5000 \$
5 PRIX DE 500 \$
100 PRIX DE 25 \$**

**EN PLUS,
VOUS POURRIEZ GAGNER
1000 \$ DE PROVISIONS
EN DEVINANT LE NOMBRE DE LAPINS
APPARAISSANT DANS CETTE ANNONCE.**



POUR PARTICIPER, C'EST FACILE !

1. Inscrivez vos nom, adresse, numéro de téléphone et numéro de membre du Club Multi-points à l'endos d'un reçu de 5000 Multi-points.
2. Si vous le désirez (facultatif), comptez le nombre de lapins apparaissant dans cette annonce et inscrivez-le à l'endos de votre reçu.
3. Déposez votre reçu dûment complété avant le 4 avril 1992 dans la boîte de tirage prévue à cette fin chez l'un des marchands participants Steinberg, Sanpri, Aliprix, Marché Omni, Action Plus, Le Dépanneur ou Sertard.

PARTICIPEZ AUTANT DE FOIS QUE VOUS LE DÉSIREZ.
UN REÇU DE 5000 MULTI-POINTS = 1 CHANCE DE GAGNER !
TIRAGE LE 17 AVRIL 1992.

LES RÉGLEMENTS DE CE CONCOURS SONT DISPONIBLES CHEZ LES MARCHANDS PARTICIPANTS.

STEINBERG SANPRI Aliprix action plus OMNI Le Dépanneur SERTARD

CLUB Multi-points

